

PSPS-Infos

Lettre d'information de l'Unité PSPS
sur les projets PSPS et les ressources à
disposition

Novembre 2017

Participation des élèves dans un projet de promotion de la santé : autogestion ou mise à l'écart ?

« La participation du public destinataire est un postulat de départ en promotion de la santé, de la détermination des priorités à la prise des décisions en passant par l'élaboration des stratégies de planification pour atteindre un meilleur niveau de santé », c'est ce qu'affirme Martine Bantuelle, sur la base de la charte d'Ottawa, dans son [référentiel de bonnes pratiques sur les comportements à risques](#)

Depuis les années 70, le concept de participation des élèves a connu des fortunes diverses. D'aucuns l'ont encensé, d'autres ont refusé le principe même. Actuellement, le concept de participation revêt une pertinence particulière dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention, comme l'atteste une revue de littérature récente (voir ci-après).

Concrètement, le degré de participation des élèves mérite d'être interrogé avant la construction de chaque projet de promotion de la santé. En effet, le situer sur l'échelle de Hart (voir image ci-dessous) permet de clarifier et d'affiner ses objectifs et, partant, de mieux les atteindre, en tenant compte du contexte.



(Cliquez sur l'image pour un meilleur aperçu)

La participation des élèves à un projet de promotion de la santé apporte :

- Une plus grande responsabilisation des enfants ou des jeunes concernés face au thème envisagé ;
- Du sens aux actions prévues, autant pour les destinataires que pour les auteurs du projet ;
- Une meilleure adhésion des élèves et des adultes ;
- Une meilleure anticipation des réactions du public cible.

La participation des élèves à un projet de promotion de la santé exige :

- Une conscience très claire des objectifs visés ;
- Une remise en question du projet et de ses modalités à diverses étapes de sa construction collaborative ;
- Suffisamment de temps pour une guidance de bonne qualité ;
- Une grande présence des adultes pour une évaluation continue de leur degré d'intervention.

En conclusion, chaque projet, chaque thème, chaque contexte influencent le degré de participation des élèves ; en être conscient permet une plus grande adéquation entre le but visé et sa réalisation.

L'ECHELLE DE LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES*

Autogestion	Les enfants et les jeunes assument l'entière responsabilité d'un projet ou de l'encadrement d'un groupe (expérimentation et inventivité sociale).	
COGESTION	Coresponsabilité	Les enfants et les jeunes portent la responsabilité d'une partie de l'activité.
	Codécision	Les enfants et les jeunes sont associés à l'organe de décision (p. ex. au comité) et les décisions sont prises conjointement avec eux.
	Coréalisation	Les enfants et les jeunes prennent une part active à la réalisation conjointe d'une activité.
Concertation	Les enfants et les jeunes sont associés à la recherche de solutions ou de nouveaux projets.	
Consultation	Les enfants et les jeunes peuvent exprimer leur avis (forum, questionnaires, entretien, etc.).	
Information	Les enfants et les jeunes sont tenus informés.	
Présence	Les enfants et les jeunes sont invités mais sans être pris en considération.	
Absence	Les enfants et les jeunes ne sont pas invités.	

* Echelle de la participation élaborée par Roger Hart, revisitée en décembre 2011 par Frédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse - Vaud et Pierre Corajoud, promoteur de projet jeunesse au sein du Groupe d'intérêt jeunesse. Référence : R. Hart « Monter l'échelle de la participation », Les enfants d'abord, UNICEF, avril-juin 1992.

*(Cliquez sur l'image pour
un meilleur aperçu)*

Quatre points forts tirés de la revue de littérature

1. La participation des élèves a un effet positif sur l'école en général et sur le climat d'établissement. « La stratégie visant à améliorer l'engagement des jeunes permet d'améliorer leur santé et leur réussite scolaire. »
2. La participation est un élément essentiel pour le succès d'un projet. Les jeunes ont besoin d'avoir auprès d'eux des enseignants réellement investis, des adultes proches en qui ils ont confiance. Les jeunes doivent avoir une place à part entière et être réellement intégrés comme partenaires, ils peuvent ainsi devenir de réels acteurs pour leur santé et leur trajectoire scolaire.
3. La participation a des effets positifs sur le développement personnel, l'estime de soi et la santé, elle renforce les compétences personnelles, sociales et civiques. Les élèves sont plus actifs et motivés.
4. La littérature met aussi en évidence quelques effets négatifs possibles, l'élève se sent ignoré ou pas pris au sérieux, cela peut engendrer désillusion ou frustration et l'impression d'avoir peu ou pas d'influence. La participation peut être vécue comme trop prenante et interférer avec le travail scolaire.
 - ✓ La participation est évoquée par **éducation 21**, comme un des principes d'action qui facilitent et orientent le cheminement vers une école en santé et durable.
 - ✓ La participation est aussi un élément important dans la **politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse** qui considère que des conditions doivent être créées pour favoriser la participation des jeunes au niveau individuel et au niveau collectif, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant.
 - ✓ La loi sur l'enseignement obligatoire (**LEO**) propose la mise en place de conseils de cycles et/ou des conseils des élèves. Les élèves peuvent s'exprimer, par les conseils prévus à l'article 117 de la loi, sur les projets concernant la vie de l'établissement. Ils peuvent émettre des propositions ou élaborer des projets dans les domaines culturels, sportifs ou intellectuels à l'intention du conseil de direction ou de la conférence des maîtres.

*Pour en savoir plus,
la revue de littérature est à votre disposition
sur le site de l'Unité PSPS, en cliquant sur les liens suivants :*

[Tableau comparatif sur la participation des élèves](#)

[Synthèse de la revue de littérature](#)

La participation des élèves à la vie de l'établissement scolaire d'Apples-Bière

Le projet : création d'un conseil des délégués de classe

Sous l'impulsion de l'équipe PSPS, en lien avec la LEO et pour renforcer l'identité de l'établissement, un groupe de réflexion a été mis sur pied pour créer un conseil des délégués de classe.

Rapidement, il est apparu pertinent de pouvoir compter sur un « chef de projet », un adulte de l'établissement qui puisse assurer le leadership de la création du conseil.

Diego Caro, enseignant, a ainsi pris en main le projet et instauré plusieurs moments de rencontre, de façon aléatoire selon les idées proposées par les élèves. Il a ainsi pu constater un meilleur fonctionnement et une meilleure efficacité en répartissant les tâches en petits groupes selon les objectifs poursuivis.

Les constats et le fonctionnement

Durant les séances du conseil des délégués, il importe d'avoir des règles un peu assouplies par rapport à celles scolaires, pour assurer une meilleure accroche avec les délégués des classes lors des réunions mensuelles.

Il est également nécessaire de faire la balance entre le sur-interventionnisme et le laisser-faire, d'où l'importance du rôle et de la posture de l'adulte. Pour réussir à mettre en place une belle dynamique, il s'agit de commencer avec ceux qui ont de la bonne volonté avec un étayage de la part des adultes, un soutien (ou appui) sur le long terme avec la gestion du conseil, et à court-moyen terme avec la gestion de projet.

Pour les projets lancés par le conseil des délégués, il est important de se voir suffisamment en avance et décider le « qui fait quoi rapidement ». Il faut être attentif au fait de ne pas frustrer les envies des jeunes, en évaluant les ressources et le temps nécessaires à la réalisation de leurs projets.

La faisabilité d'une demande de projet peut être analysée par le comité, suivant sa composition et son expérience, et ses membres peuvent également faire les démarches pour garantir les autorisations.

Pour asseoir ce statut à part entière, il est essentiel de faire des retours au corps enseignant à propos des projets et des retours sur expérience qui permettent aux membres du comité d'être confrontés à différentes sensibilités.

Statut du conseil des délégués

Au niveau institutionnel, il est très important que le conseil des délégués soit considéré comme un acteur de l'Etablissement comme un autre (conseil d'établissement, ...), qui communique avec les autres acteurs. Par exemple, pour l'organisation du bal à Apples-Bière, le comité était en relation avec la commune, avec le concierge, ses membres ont donc pu expérimenter le jeu des relations avec différents acteurs.

Aspects financiers

Les membres du comité sont également confrontés aux aspects financiers. Par exemple, un projet de cours facultatif de parcours est venu du conseil des délégués : il a donc fallu faire des demandes à la commune, chercher un animateur, s'occuper de tous les aspects du projet, ce qui n'est pas forcément évident pour les élèves.

Un exemple de prévention par les pairs

Au niveau de la prévention, des membres du comité ont eu l'idée de thématiser le harcèlement en milieu scolaire. Ils ont présenté leur projet à tous les élèves lors d'un court passage en classe, ce qui a permis de réunir un groupe d'élèves motivés par la démarche. Avec l'accompagnement de Lauriane Maquelin, déléguée PSPS, Mélanie Rossier et Marjutta Ueberschag, médiatrices, ces élèves ont animé des séances de prévention dans différentes classes de l'établissement.

Personne de contact dans l'établissement :

diego.caro@vd.educanet2.ch

lauriane.maquelin@vd.educanet2.ch

Illustration d'un projet impliquant des élèves de l'EPCL

Le projet : Semaine de l'élégance et de la courtoisie – du 8 au 12 mai 2017.

Après une identification des besoins, un groupe d'élèves s'est mobilisé pour travailler sur un axe prioritaire tiré des résultats du QES (*Questionnaire sur l'environnement socio-éducatif*) : Respect – Création de liens – Moments fédérateurs et conviviaux.

Objectifs du projet : améliorer le climat d'école, le sentiment d'appartenance et l'adhésion à des valeurs communes.

Actions - Activités des élèves

La participation des élèves au projet a nécessité plusieurs étapes et s'est concrétisée autour d'un engagement commun. Les étapes préalables au projet se sont déroulées en trois temps :

- Prise de contact avec les élèves, recrutement et choix du thème à travailler ensemble.
- Appropriation et relation de confiance mutuelle – cohésion - appartenance au groupe (nom donné au groupe « ça bouge à l'EPCL »).
- Définition du projet et de son contenu (fiche de projet PSPS) et définition des rôles de chacun-e : partenariat – co-construction - autogestion (professionnel-le-s en appui tout au long du processus).

Le projet en phase préparatoire a consisté au partage des tâches entre élèves (sous-groupes) :

- Communication (mail, affichage, maîtres principaux), mise en place d'un Hashtag sur les réseaux sociaux (Instagram), affiche d'événement (mise en forme et recherche de citations sur l'élégance et la courtoisie).
- Organisation d'un concours photo sur Instagram (photo la plus « likée »).
- Recherche des prix à décerner.
- Rencontre de négociation avec la direction (opération marketing).

Pendant le projet, les élèves initiateurs du projet se sont mobilisés lors des pauses (exemplarité, modalités du concours, incitation à participer, ...) et lors d'animation invitant les élèves à venir écrire sur de grandes feuilles leur propre conception de l'élégance et de la courtoisie.

Après le projet, les élèves se sont rencontrés pour l'attribution des prix (billets Paléo, cinéma et musée Chaplin) et lors d'une rencontre conviviale d'évaluation et de clôture du projet (repas pris en charge par la direction).

Résultats

6 élèves se sont impliqués régulièrement (sur 10) tout au long du processus en participant à 6 séances de 2h avec des heures en plus liées au partage des tâches.

Ce qu'en disent les élèves :

- avoir pris du plaisir « à participer à la vie de l'école », à « partager de moments conviviaux qui changent de ce que l'on vit à l'école », à « découvrir d'autres élèves d'autres filières et de l'autre site ».
- avoir pris conscience du travail nécessaire à la réalisation d'un projet et des difficultés rencontrées.
- avoir appris à « parler devant tout le monde » et à « vendre le projet auprès de la direction ».
- la majorité des élèves volontaires a désiré poursuivre l'aventure (dont 2 élèves diplômés qui ne seront plus à l'école).

Quant aux professionnel-le-s de l'école, ils parlent surtout d'une image revalorisée de l'école et des élèves qui se sont impliqués. Cet événement a suscité des échanges, des réactions de toutes sortes (positifs, négatifs, provocants...) mais l'organisation du projet par des pairs et leur implication a eu des effets positifs sur les autres élèves de l'école dans leur volonté de s'impliquer dans un projet commun.

Tous les élèves initiateurs du projet ont reçu une attestation d'engagement citoyen signée par la direction.

Formation interdisciplinaire des équipes PSPS – 2018

Les futures journées de formation des équipes PSPS ont pour thème la :

Participation des élèves dans les projets PSPS.

Dates et lieux des formations :

- Est vaudois 6 février 2018 – 8h00-17h00 – La Longeraie – Morges
- Ouest vaudois 8 février 2018 – 8h00-17h00 – La Longeraie – Morges
- Nord vaudois 27 février 2018 – 8h00-17h00 – Salle des Quais – Grandson
- Crénol-Lavaux & Lausanne | Les membres des équipes PSPS de la région Crénol-Lavaux et Lausanne s'inscrivent à l'une des trois dates ci-dessus
- Postobligatoire 1^{er} mars 2018 – 8h00-17h00 – La Longeraie – Morges

Inscriptions : **jusqu'au 5 décembre 2017**, auprès de santescolaire@avasad.ch
au moyen de la fiche d'inscription transmise par courriel aux équipes PSPS.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreuses et nombreux à cette occasion !

Contactez-nous !

Besoin d'informations, d'exemples et/ou d'appui
pour mettre sur pied un projet PSPS ?

Envie de partager des commentaires, des remarques
et/ou des pratiques ?

N'hésitez pas à nous contacter !

basile.perret@avasad.ch, tél. 021 623 39 44

jean.schaer@vd.ch, tél. 021 623 33 27

Rédaction

Basile Perret

Unité PSPS – AVASAD – Rte de Chavannes 37 Ouest – 1014 Lausanne

T +41 21 623 39 44 – F +41 21 623 36 10

basile.perret@avasad.ch – www.vd.ch/unite-psps

*Rédactrices-teurs pour ce numéro sur la participation : Laurence Cattin (EPCL),
Mireille Cherix (Unité PSPS), Christine Durnat (Unité PSPS), Ahmed Kanouni (EPCL),
Fabienne Naymark (Unité PSPS), Marie Torres (Unité PSPS), Michèle Vidal (EPCL).*